

DECISION N° 005 /D/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 09 JUIN 2025

PORTANT DESIGNATION DES ENTREPRISES RETENUES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES A L'ISSUE DES APPELS D'OFFRES :

- N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les appartements meublés dans les villes de Douala, Limbé et Bafoussam;
- N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les retombées touristiques de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbé et Garoua.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS,

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la Lettre Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Vu Le dossier d'Appel d'Offres N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les appartements meublés dans les villes de Douala, Limbé et Bafoussam ;
 Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les retombées touristiques de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbé et Garoua ;
 Vu Les propositions d'attribution des Marchés datées du 05 juin 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
 Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er - Conformément aux propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats des consultations susmentionnées se présentent comme suit :

| N° | APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT | Lieu de livraison des rapports finaux | Entreprise | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|----|--|--|---|---------------------|-------------------|
| 1 | N°005/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les appartements meublés dans les villes de Douala, Limbé et Bafoussam | Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé | Groupement GC ELITE & ENSERBAT TP, B.P: 3211 Yaoundé | 39 336 450 | 04 mois |
| 2 | N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 22 avril 2025 pour la réalisation d'une enquête sur les retombées touristiques de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbé et Garoua | Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé | Société Global Study Maintenance and Construction (GSMC) Sarl, B.P: 556 Yaoundé | 48 916 350 | 3,9 mois |

Article 2. La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE, LE 09 JUIN 2025

LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Ampliation:

- MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM ;
- CIPM/MINTOUL ;
- Archives / Chrono.



Bello Bouba Maloum